

Les droits des femmes issues de cultures différentes

Convergences et divergences

par Nicole Saint-Martin

In this article, the author provides an extensive account of the forms of violence that women and girls endure all

Forum des ong et la Conférence) venues partager des expériences et des positions, rendre compte des difficultés et des luttes, témoigner de leur force, de leur motivation, de leur



Quelques consoeurs issues des groupes minoritaires de Chine.

Photo: Nicole Saint-Martin

over the world. She looks at the specific rights of women and girls and the organizational strength of women who are determined to make this world a better place.

Au moment même où les droits humains et plus précisément les droits des femmes sont remis en cause par le retour marqué de la droite, la montée des intégrismes de toutes sortes, l'appauvrissement accéléré des populations, par les crises idéologiques ou d'intérêts qui sévissent aux quatre coins du monde, par l'augmentation de la violence, par la diminution de l'autonomie financière des femmes en raison de la crise de l'emploi, de la mondialisation et des ajustements structurels, se retrouvaient à Beijing des milliers de femmes (50 000 personnes ont participé aux deux événements : le

courage, venues apprendre, comprendre, établir des alliances. Bref, elles étaient venues vivre intensément leurs convictions pour une société plus juste, plus équitable, plus égalitaire, libre de violence; elles étaient venues réaffirmer l'importance de ce que Mexico de 1975 avait proclamé: l'égalité des sexes comme cadeau de fin de millénaire ou l'élimination de toutes formes de discrimination.

Beijing fut donc un extraordinaire rassemblement autour du Forum des ONG, rassemblement visant la promotion de la participation des femmes au développement en assurant la mise en valeur des ressources humaines, l'amélioration des conditions de vie des femmes et la participation de tous à la reconstruction de la société. Ces visées, entretenues aussi officiellement par la Conférence de Beijing, se

fondent sur la constitution d'une infrastructure humaine reposant sur une participation qui permette la mobilisation des femmes à tous les niveaux, dans toutes les sphères et dans tous les secteurs d'activité. Autrement dit, il devient implicite que la condition pour un développement des populations qui soit durable, oblige à reconnaître que les femmes doivent jouer un rôle central au plan politique, économique, sociale et ce, autant au niveau de la prise de décisions, de la réalisation des stratégies et de l'exercice du contrôle qu'à titre de bénéficiaires des actions convenues.

Les conditions de vie des femmes: quelques avancées timides et plusieurs contraintes

Dans son dernier rapport sur le développement mondial, l'ONU (1995) affirme qu'il n'y a pas une société au monde qui accorde le même traitement aux femmes qu'aux hommes. Malgré quelques avancées sur le plan de l'éducation, sur l'espérance de vie, la pauvreté se conjugue toujours et de plus en plus au féminin. En fait, et tel qu'en témoignent les rapports du PNUD (1995), la plus grande part des personnes pauvres et les personnes les plus pauvres au monde sont des femmes et rien ne peut laisser espérer, à court terme, un renversement de cette situation. Parallèlement au phénomène de la mondialisation, à l'introduction de l'économie marchande, alors que les femmes sont davantage concentrées dans des activités relatives à l'économie de survie, à l'impact des programmes d'ajustement structurel, s'installe, de façon pernicieuse, une profonde condition d'indigence dont les femmes sont les plus grandes porteuses.

Depuis le début des années 90, la vie de millions d'entre elles a été marquée par les privations, la terreur

et, surtout, par la nécessité de lutter sans arrêt pour la justice. Aujourd'hui, bien au-delà des frontières, des clivages d'ordre social, culturel, religieux, ethnique ou politique, les femmes sont unies par une même vulnérabilité: celle de voir bafouer leurs droits fondamentaux et limiter leur capacité de revendiquer ces mêmes droits.

Au chapitre de la négation des droits humains, les conflits armés en con-

violations délibérées des droits des femmes sont considérées par les belligérants comme un élément déterminant de la stratégie militaire: viols, mauvais traitements, otages. Les sévices sexuels s'inscrivent en fait dans une politique de guerre consistant à terroriser. Ils sont vus comme un moyen, non seulement de purification ethnique, mais aussi comme une stratégie pour humilier l'ennemi, pour

dans d'autres, comme en Bosnie, elles sont violées parce qu'elles appartiennent aux forces ennemies; dans d'autres, elles sont violées parce qu'elles sont seules dans des camps de réfugiés rwandais au Zaïre; et enfin dans d'autres, comme en Thaïlande, elles sont vendues aux commerçants de la prostitution. Et c'est sans compter la violence domestique, plus cachée mais tout aussi désastreuse. À ce chapitre, une conférencière, membre de l'association démocratique des femmes tunisiennes illustre l'étendue de ce type de violence en affirmant: " Nous avons cherché mais n'avons pas trouvé à Tunis une seule femme qui n'ait pas été victime de violence exercée par son mari".

Le secteur de l'éducation et de la formation constitue également un secteur de discrimination et d'inégalité; et il est important de rappeler que les deux-tiers des personnes analphabètes au monde sont des femmes et que 60% des femmes établies en milieu rural ne savent ni lire ni écrire. Ainsi, à titre d'exemple, au Niger, 80% de la population totale est analphabète et, de ce nombre, c'est 90% des personnes qui sont des femmes. Ce sont autant de femmes limitées dans leur accès aux réseaux décisionnels économiques et politiques. L'analphabétisme n'est pas un état mais c'est un fait social. C'est un choix des sociétés que celui de ne pas mettre en oeuvre des programmes de formation accessibles pour les femmes et que de ne pas choisir des méthodes pédagogiques adaptées aux conditions d'apprentissage des femmes qui tiennent compte de leur savoir d'expérience.

Une vision partagée dans un discours pluriel

Ces différents constats sur les conditions de vie et les droits des femmes constituent un large consensus chez les femmes de tout pays, de toute origine, de toute ethnie quels que soient leur position sociale, leur champ de compétence et leur secteur d'intervention. Elles conviennent que,



Quelques consœurs indiennes.

Photo: Nicole Saint-Martin

stituent certes les situations les plus probantes. Aussi, la plupart des victimes de guerre sont des femmes et des enfants. En effet, dans les conflits modernes, c'est 80% des morts qui appartiennent à la société civile dont 60% sont des femmes et des enfants; la plupart des réfugiés et des personnes déplacées sont des femmes ayant des enfants à charge: 80% des personnes sur une population estimée, en 1995, à 100 millions d'individus. Or, un des contextes de vie qui prive au plus haut point la personne de ses droits fondamentaux est bien celui qui enlève l'identité personnelle et collective, l'appartenance territoriale et la légitimité de réclamation.

Quant à la violence faite aux femmes, il est reconnu qu'elle est en pleine croissance, non seulement dans les pays en crise et en guerre, mais aussi dans les pays dits en paix. En effet, aux quatre coins du monde, les

le vaincre, pour l'obliger à reculer. Et, derrière cette tactique, il y a le mépris exprimé envers les femmes. C'est, en quelque sorte, une transposition des inégalités sociales pour servir une autre cause (Amnesty International; 1995).

Aussi, la discrimination, les violences et les abus sexistes en tout genre tuent davantage de femmes et de fillettes que tout autre type de violation des droits de la personne humaine. Tous les ans, des millions de femmes, de fillettes et de bébés (filles) sont tuées, mutilées, battues à mort, lapidées, brûlées vives, vendues pour servir comme domestiques ou comme prostituées. Dans certains pays, comme en Algérie, des femmes sont tuées simplement parce qu'elles fréquentent l'école ou qu'elles exercent une profession; dans d'autres, comme en Chine, les bébés sont assassinés ou abandonnés simplement parce qu'elles sont des filles;

malgré la singularité de leurs caractéristiques personnelles et professionnelles, leurs droits fondamentaux et leur qualité de vie sont compromis par différents phénomènes, notamment par ceux de la violence, de la pauvreté, de l'analphabétisme et des alliances politico-religieuses qui les maintiennent dans un état d'infériorité, qui concourent à les faire actrices du

obtenir la reconnaissance de l'universalité et de l'indivisibilité de leurs droits; par la lutte contre la discrimination dont elles sont l'objet; par la sauvegarde de leurs droits fondamentaux en cas de conflits armés; par la dénonciation du viol et sa reconnaissance comme crime de guerre lorsqu'il survient en temps de guerre, des sévices sexuels et autres formes de torture ou de mauvais

de la situation des femmes, deux différences majeures sont identifiées. Celles-ci ne remettent pas en cause la nature ni les fondements de l'analyse qui sont faites, ni non plus la direction que doit emprunter l'action. Il s'agit davantage d'une question de forme et de stratégie.

Ainsi, l'intensité ou les particularités avec lesquelles se traduisent les inégalités sociales et économiques, la négation des droits fondamentaux, les disparités dans les conditions de vie, l'absence de possibilité de prise en charge de la santé, l'analphabétisme telles qu'elles sont vécues et ressenties par les femmes diffèrent profondément d'un pays à l'autre et d'une nation à l'autre. Il est évident que la façon dont se concrétise la violence faite aux femmes dans un pays en guerre est nettement différente que celle qui se matérialise dans un pays en paix; il est évident que le droit de propriété n'est pas le même d'un contexte juridique à un autre; il est aussi vrai que les droits successoraux, inexistant dans certains pays sont reconnus ailleurs. Et la liste des divergences de forme pourrait ainsi s'allonger à toutes les sphères de l'activité humaine. Toutefois, ce qui est important de rappeler est que, d'aucune manière, le discours laisse croire que les inégalités, la violence, les disparités, sont plus acceptables dans un cas et moins dans un autre, sont plus tolérables dans une situation et moins dans une autre.

Sauf que leurs différentes expressions, combinées aux différents contextes politique, économique, législatif, historique, sociologique, géographique, physique et culturel commandent des stratégies originales, définies à partir de paramètres internes aux différents regroupements et adaptées à leurs propres capacités et conditions d'exercice. Un problème peut être universel, sans que la modalité de résolution le soit.

En guise de conclusion: des ententes et quelques perspectives

Corroborant globalement l'analyse commune des conditions de vie des



Nos consoeurs de l'Afrique francophone.

Photo: Nicole Saint-Martin

domaine privé, qui les soustraient du regard des autres et qui les gardent éloignées des centres politiques et économiques stratégiques.

Éloquents, ces constats seraient, toutefois, peu réjouissants s'ils ne se combinaient aux luttes soutenues que conduisent des femmes à travers le monde pour regagner leurs droits, maintenir les acquis et contrer la pauvreté; s'ils ne tenaient compte de la solidarité internationale en support à ces luttes; s'ils ne s'appuyaient sur le développement de réseaux internationaux pour partager des positions et des stratégies. Bref, les femmes font une même lecture des contraintes qu'elles rencontrent et elles conduisent une même lutte dans la recherche de l'égalité et dans l'établissement d'alliances claires dans tous les pays du monde.

Ces alliances des femmes passent par des actions concertées pour

traitements qu'elles subissent; par l'assurance de leurs droits à la santé, reproductivité, sexualité, prévention; par la lutte contre la pauvreté; par la mise en oeuvre de programmes officiels d'éducation et de formation qui tiennent compte de leurs caractéristiques et de leurs besoins.

Au-delà donc d'une convergence de points de vue quant aux pratiques qui limitent leurs droits fondamentaux, les femmes tiennent un même discours sur les composantes qui fondent ou violent ces droits. Autrement dit, les femmes font une lecture commune de la problématique du développement des populations, de la problématique "femmes et droits", des limites rencontrées et des orientations des actions à conduire.

Quelques divergences

Dans cette appréciation collective

femmes et la nécessité de promouvoir des mesures pour assurer le respect de leurs droits fondamentaux, les 189 États participants à la Conférence ont réussi, après un exercice fort ardu qui avait débuté plus d'un an auparavant, à statuer sur un ensemble de règles qui touchent plus d'une quinzaine de thématiques allant des conditions de violence à la discrimination envers les petites filles, en passant par l'impact des stéréotypes, de la pauvreté, des inégalités dans l'accès à l'éducation, etc. En tout, 150 pages de texte et 360 paragraphes référant à autant d'articles. Peu de nouveaux gains, mais la préservation des acquis et quelques éléments plus intéressants tels notamment, l'élargissement de la participation des femmes au règlement des conflits, l'affirmation du principe de la rémunération égale, la reconnaissance répétée du viol comme crime de guerre dans un contexte de conflit armé, la nécessité d'analyser les politiques de développement et leur impact sur la pauvreté, l'engagement au respect des droits fondamentaux des femmes, la reconnaissance de l'importance du rôle des femmes dans la définition des orientations et des stratégies relatives au développement durable, la volonté de revoir l'accessibilité des femmes aux programmes de prévention en santé et en reproductivité. À ce chapitre l'écart de position entre les différents gouvernements demeure très grand, autant en ce qui concerne la gestion de la reproduction que la question du choix d'orientation sexuelle.

Somme toute, la Conférence aura donné un document unique, consensuel, orienté sur les droits et le rôle des femmes et elle aura permis de consolider et de réaffirmer les engagements pris à l'occasion des autres conférences onusiennes.

Toutefois, les prescriptions demeurent, bien que relevant d'une convention inter-états officielle, affirmées sous une forme conditionnelle ("les États devraient"), comme si chacune des parties avait la liberté de choix dans leur application. Il est cependant prévu que les engage-

ments pris devront se traduire en stratégies d'action et une mise en action avant la fin de 1996.

Au-delà de ces avancées, ce qu'il faut dégager c'est d'abord la force des consensus que sont capables d'opérer des femmes, quel que soit leur pays d'origine et quel que soit leur appartenance culturelle. C'est aussi cette même capacité qu'elles expriment de faire des alliances stratégiques, de se regrouper dans des réseaux internationaux, de prendre position pour des consoeurs de pays voisins qui sont empêchées de prendre la parole, de se solidariser pour la défense des mêmes droits et des mêmes valeurs.

C'est aussi, une extraordinaire occasion de réaliser l'interdépendance des peuples; les femmes du Nord ont besoins des femmes du Sud et réciproquement, pour comprendre, pour développer des stratégies, pour découvrir de nouveaux moyens; c'est une grande rencontre qui prend appui sur des actions locales, régionales et nationales pour garantir l'établissement d'un agenda mondial pour l'égalité des femmes.

Il reste un long chemin à parcourir pour établir une société qui soit juste, égalitaire, pacifique et équitable pour tous et toutes. Déjà la mobilisation des femmes et des hommes autour des événements comme les Conférences de l'Onu, de 6 000 personnes à Mexico en 1975 à 12 000 à Nairobi en 1985, puis à 50 000 à Beijing en 1995, démontre un intérêt certain pour le respect des droits humains fondamentaux et une importante et grandissante mobilisation des populations dans le développement de consensus et de stratégies; c'est autant de personnes qui surveilleront le respect des engagements pris et qui porteront un regard actif et critique sur les plans et les stratégies d'action mises de l'avant.

S'il reste une longue feuille de route pour atteindre les conditions permettant le développement des individus et des populations, il reste aussi beaucoup de questions sur le "quoi" et le "comment" y arriver. Une certitude pourtant est celle que

les femmes doivent mettre en commun leurs convergences, leurs différences et leurs valeurs pour développer une solidarité internationale afin de lutter ensemble contre la pauvreté, contre la violence, contre les politiques néo-libérales, les ajustements structurels, la montée des intégrismes et des pactes politico-religieux; essentiellement, ce sont elles qui doivent penser à leur propre développement et procéder à une redéfinition de l'activité politique, sociale et économique dans la recherche d'une société plus humaine, plus équilibrée et plus juste.

Nicole Saint-Martin détient un doctorat en sociologie; elle est professeure titulaire à l'université de Sherbrooke. Elle est présidente du Conseil d'administration d'OXFAM-Québec.

Références

- Bulletin des Négociations de la Terre*, Institut international du Développement Durable, Winnipeg, 14.21 (Septembre 1995).
- Guyon, Louise. *Quand les femmes parlent de leur santé*. Ministère de la Santé et des Services Sociaux, coll. Réalités féminines, Les Publications du Québec, 1990.
- "Libres et égales en dignité et en droits" *Femmes*. Paris: Amnesty international, 1995.
- Programme des Nations Unies pour le développement (pnud). *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris: Economica, 1993.
- Quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, Beijing (Chine), 4-15 septembre 1995*. New-York: ONU, 1995.
- Stratégies du Québec pour les femmes, Bilan, Constats, Perspectives 1985-2000*. Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et des Communautés culturelles, Secrétariat à la Condition Féminine, 1995.
- Tardif, Évelyne. *Militer au féminin*. Coll. Les Entêtées, éd. du Remue-ménage, Cap St-Ignace, 1995.